



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

PRESIDENCE
SECRETARIAT GENERAL
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES

Avis de Consultation Ouverte

N° 107-ACPX/PRM/SG/PRMP/UGPM-2022

1. Le **PRESIDENCE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " Entretien et réparation des véhicules administratifs du CSI: TOYOTA PRADO N°4971 TAH, SUZUKI ALTO N°0095 TBP et N°0096 TBP, HYUNDAI H1 N°4179 TBK, HYUNDAI H100 N°5285 TAH, HAWTAI N°5281 TBC, RENAULT DUSTER N°6332 TBN et N°6321 TBN, KIA PICANTO N°7570 TAJ ".
constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation **À commande**.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **Bâtiment Administratif du CSI Antaninarenina**
Rue :
Etage / Numero de Bureau : **Bureau au sous sol**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré au Batiment Administratif du CSI Antaninareniana, bureau au sous sol et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir au **Batiment Administratif du CSI Antaninareniana, bureau au sous sol** au plus tard le **17/06/2022 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



ANTANANARIVE
à Le 07/06/2022

La Personne Responsable des Marchés Publics

